FAM Pierre Bonhomme

Etablissements et services médico-sociaux et sanitaires - Hauts-de-Seine

BP 16 – 85 avenue du Général Leclerc - 92340 - BOURG LA REINE
Téléphone : 01 41 13 74 74
Site internet : www.oda.fr

Fonctionnement de l'établissement

Type d'établissement	(FAM) Foyer d'accueil médicalisé
Spécialisé autisme	Oui
Zone géographique concernée	Hauts-de-Seine - 92
Sectorisation	Non
Jours d'ouverture	365 j/an
Amplitude horaire, fermeture	Ouvert du lundi au dimanche. 8h/19h
Coût mensuel pour le résident (structure adulte)	Dépend de l'Aide sociale et de la participation forfaitaire journalière
Transport	Famille, parents

Accueil et procédure d'admission

Profil des personnes accueillies	TSA avec déficience intellectuelle, handicap rare, déficience sensorielle
Age du public accueilli	Foyer de vie: 21 ans – 99 ans Fam externat (passerelle): 18 -30 ans, Fam internat: 21 ans- 99
Capacité d'accueil	66 places autorisées
Nombre de personnes avec autisme accueillies	38 personnes
Externat	Non
Internat complet	Oui

Internat complet : nb de places	66
Un diagnostic TSA est-il demandé à l'admission ?	Non
Modalité d'admission	Dossier unique d'admission, puis commission d'admission

Composition de l'équipe

Fonctions éducatives et sociales	Educateur spécialisé / Educateur Technique, Moniteur Educateur, Aide Médico-Psychologique, Educateur sportif, Assistant Social
Fonctions soins	Psychologue, Infirmier
Fonctions direction/administration	Chef de service, Comptable, Secrétaire
Autre(s) fonction(s)	Surveillant de nuit, Agent de service

Modalités d'accompagnement

Descriptif des logements ou de la structure	23 m² avec salle de bain + WC individuel
Description des interventions proposées	XXX
Activités proposées	Autonomie quotidienne (cuisine, ménage,...), Activités sportives, Activités culturelles, Loisirs
Est-ce qu'une évaluation fonctionnelle avec des outils standardisés est réalisée à l'admission ?	Oui
Commentaire(s)	EPO, Comvoor, Profil sensoriel
Le projet personnalisé est-il actualisé régulièrement ?	Oui
L'établissement collabore-t-il avec des intervenants extérieurs pour les interventions non proposées par l'établissement ?	Oui
Si oui, lesquels ?	La personne est associée à l'élaboration du projet personnalisé, La famille

est associée à l'élaboration du projet personnalisé, Le projet est établi avec l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement, Des intervenants extérieurs peuvent être associés au projet, Le projet fait l'objet d'un document écrit